

**DISCOURS DE L'AMBASSADEUR DE COLOMBIE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES À GENÈVE**

**Atelier thématique « Participation de la diaspora à la promotion de l'investissement et du
développement durable »**

Discours d'ouverture

Tunis, le 6 mai 2025

Mr. Mohamed Ali Nafti, Ministre des Affaires étrangères, de
la migration et des Tunisiens à l'Étranger,

Chère directrice de l'Organisation internationale pour les
migrations, Amy Pope,

Mr. Fethi Zouhair Nouri, Gouverneur de la Banque Centrale
de Tunisie,

Mesdames et Messieurs les représentants des
gouvernements et de la communauté diplomatique
présents à cet atelier

Représentants d'autres agences gouvernementales
tunisiennes,

Représentants des agences financières et des agences de
coopération,

Mesdames et Messieurs les représentants de la société
civile et du secteur privé,

Chers membres de la diaspora,

Chers collègues, y compris ceux qui participent
virtuellement à cet événement,

Excellences, Mesdames et Messieurs :

Recevez mes salutations cordiales.

C'est un honneur pour moi, en tant que représentant du gouvernement de la Colombie et président actuel du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), d'être à Tunis avec vous aujourd'hui. Je remercie nos hôtes, le gouvernement tunisien et l'Organisation internationale pour les migrations, pour leur hospitalité, ainsi que le Représentant permanent de la Tunisie à Genève, Son Excellence l'Ambassadeur Sabri Bachtobji, qui a été le principal moteur de ma participation à cette réunion depuis décembre 2024.

L'année dernière, la Colombie a assumé, avec responsabilité et enthousiasme, la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement pour la période 2024-2025. Ce Forum a été créé en 2006 par l'Assemblée générale des Nations Unies et est considéré comme le forum le plus important pour le dialogue international sur la migration, perçu positivement comme un élément précieux pour le développement de nos sociétés.

Le précédent président du Forum était le gouvernement français, qui a proposé que la Colombie assume cette présidence en reconnaissance des progrès significatifs réalisés par notre pays dans la gestion des migrations.

En effet, la Colombie est passée d'être un pays générateur de migrants pendant de nombreuses années, avec une

diaspora de plus de trois millions de Colombiens à l'étranger, à devenir l'un des principaux pays de transit et d'accueil au monde à la fin de la dernière décennie.

Depuis 2018, la Colombie a accueilli près de trois millions de migrants et de frères vénézuéliens. Grâce au soutien de plusieurs pays, ainsi que de l'OIM et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, nous avons mis en place un mécanisme de régularisation connu sous le nom de Statut de Protection Temporaire pour la population migrante vénézuélienne. Cette politique est considérée comme l'une des plus inclusives au monde. Le gouvernement colombien actuel, constatant l'adoption de cette mesure par l'Administration précédente, l'a transformée en politique d'État afin que notre pays reste engagé à respecter, protéger et inclure la population migrante dans notre pays, quels que soient les changements de gouvernement.

Cette présidence du Forum mondial sur la migration et le développement constitue donc une reconnaissance internationale des efforts de la Colombie pour répondre avec humanité et innovation aux multiples défis migratoires. C'est pourquoi nous considérons qu'il est approprié que le thème de notre Forum cette année, en 2025, soit : « Migrations régulières, mobilité de la main-d'œuvre et droits de l'homme : piliers du développement et du bien-être des sociétés ». À travers cela, nous promouvons une approche centrée sur les personnes et

fondée sur les droits humains qui valorise la migration comme un outil fondamental pour le développement.

La migration n'est pas un crime. Il s'agit au contraire d'un droit, fondé sur l'égalité, la liberté et la fraternité, reconnus à tous les êtres humains, sans exception, par l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette année, le Forum a cherché à promouvoir la sensibilisation à ce droit dans le monde entier. Le pape François (qu'il repose en paix, RIP) l'a également fait, en envoyant une lettre aux évêques des États-Unis le 10 février 2025, dans laquelle il a sagement déclaré :

« Une conscience bien formée ne peut s'empêcher de porter un jugement critique et d'exprimer son désaccord avec toute mesure qui identifie tacitement ou explicitement le statut illégal de certains migrants à la criminalité. Dans le même temps, le droit d'une nation à se défendre et à protéger ses communautés contre ceux qui ont commis des crimes violents ou graves pendant leur séjour dans le pays ou avant leur arrivée doit être reconnu. Cela dit, l'acte de déporter des personnes qui, dans de nombreux cas, ont quitté leur propre terre en raison de l'extrême pauvreté, de l'insécurité, de l'exploitation, de la persécution ou de la grave détérioration de l'environnement, viole la dignité de nombreux hommes et femmes, et de familles entières, et les place dans un état de vulnérabilité et d'impuissance particulière. (...). Un véritable État de droit se vérifie précisément dans le traitement digne que méritent tous les peuples, en particulier les plus pauvres et les plus

marginalisés. (...). Cela ne nous empêche pas de promouvoir le développement d'une politique qui régule une migration ordonnée et légale. Cependant, la « maturation » susmentionnée ne peut pas être construite par le privilège de certains et le sacrifice des autres. Ce qui est construit sur la base de la force, et non sur la vérité de l'égale dignité de chaque être humain, commence mal et finira mal. »

La migration n'est donc pas un crime et ne doit pas être stigmatisée, mais plutôt un droit humain. Dans tous les coins du monde, le traitement des migrants doit être régi par les normes internationales des droits de l'homme. De plus, les diasporas sont des acteurs stratégiques et essentiels dans le développement de nos sociétés en raison de leur énorme potentiel en tant qu'agents de changement et d'innovation dans leurs communautés d'origine et de destination. Il est donc nécessaire de les reconnaître et de les protéger, comme l'établit rigoureusement la Déclaration universelle et comme le rappelle le pape François avec un profond sens de l'humanité.

Cet atelier est une excellente occasion d'identifier les bonnes pratiques en matière de migration, en se basant sur un examen de l'importance d'une participation structurée des diasporas aux politiques publiques ; et de l'importance aussi de construire des partenariats public-privé, à travers la promotion d'environnements favorables à

l'investissement et la visibilité d'expériences qui donnent déjà des résultats positifs.

Pour la Colombie, en tant que présidente du Forum, la coordination entre l'État, le secteur privé, la société civile et les diasporas est essentielle pour garantir que la migration ait un visage humain. Il faut reconnaître que les défis sont nombreux et qu'il est extrêmement difficile de parvenir à des solutions universelles. Cet espace de dialogue en Tunisie représente donc une opportunité importante pour partager des connaissances, écouter d'autres voix et construire ensemble des solutions.

Les progrès réalisés dans ce domaine pourraient constituer une contribution précieuse au Quinzième Sommet du Forum mondial sur la migration et le développement, qui allait avoir lieu à Barranquilla au mois de juin, mais qui se tiendra, cher Ministre des Affaires Étrangères, du 2 au 4 septembre dans la ville de Riohacha, dans le département de La Guajira, en Colombie. Vous y êtes toutes et tous invités. Nous serons rejoints par des délégués des États et des mécanismes du Forum, notamment des représentants des mairies du monde entier, du secteur privé, de la société civile, des jeunes et des experts du monde universitaire. Nous sommes censés discuter avec eux des priorités thématiques définies par la présidence du Forum en matière de migration, à savoir : l'impact sur les femmes, les enfants et les jeunes ; l'interaction des médias et de la culture; changement climatique; coopération et

intégration régionales; et les nouvelles technologies et la numérisation.

Permettez-moi de vous dire, avant de conclure, que La Guajira, où se tiendra le Forum, est depuis de nombreuses années un lieu de migrations en provenance du Moyen-Orient, notamment des communautés libanaises, syriennes et palestiniennes, dont les traces persistent encore. Nous envisageons de tenir la cérémonie de clôture du Forum dans la ville de Maicao, également à La Guajira, où se trouve l'une des plus grandes mosquées d'Amérique latine.

Les migrants du Moyen-Orient qui se sont installés sur notre territoire ont forgé des liens culturels avec les habitants autochtones, stimulé le commerce régional et sont devenus un élément fondamental du tissu social. Cette histoire nous rappelle que les diasporas ne sont pas étrangères au développement, mais plutôt des acteurs profondément enracinés : elles entreprennent, investissent, partagent leurs connaissances et génèrent des réseaux transnationaux de solidarité.

J'espère que cet atelier, organisé avec tant de dévouement par l'illustre Gouvernement tunisien et l'OIM, entre autres précieux collaborateurs, apportera des expériences, des réflexions et des propositions dans ce sens, afin que notre rencontre ne soit pas seulement un forum technique, mais une plateforme de transformation, où nous renforçons le rôle des diasporas en tant qu'acteurs du développement durable. Comme le Gouverneur de la Banque Centrale de

Tunisie, M. Fethi Nouri, l'a très bien dit, il faut « transformer la diaspora d'un important capital humain en actif financier » pour le développement de nos pays. Que les idées que nous semons aujourd'hui fleurissent puissamment au Forum que nous tiendrons en septembre à Riohacha : tel doit être notre objectif.

Je vous souhaite donc une journée très productive et pleine d'échanges enrichissants.

Vive la Tunisie.

Vive la Migration.

Vive le 15^{ème} Sommet du Forum Mondial sur la Migration et le Développement.

Merci beaucoup.